

## LES DROITS DU PATIENT AU COURS DE SON PARCOURS DE SOINS

### Public

- Personnel Médical, Cadres de santé, IDE, AS, MER, Assistantes Médicales

### Pré-requis

- Aucun

### Objectifs opérationnels et pédagogiques

- Connaître et promouvoir les droits du patient
- Respecter ses droits au quotidien
- Appréhender les outils et les règles de traçabilité

### Contenu du programme

- Apport juridique : cadre légal et réglementaire
- Les acteurs de la promotion des droits du patient
- Cas pratiques sur la mise en œuvre des droits du patient au cours de son parcours de soins en établissement de santé

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas pratiques
- Travail de groupe

### Evaluation

#### Au début

Questionnaire de recensement des attentes et auto-évaluation des connaissances

#### Au cours

Cas pratiques réalisés en groupe, puis corrigés par l'évaluateur

#### A l'issue

Quizz d'évaluation des compétences  
Questionnaire de satisfaction

#### Dates / Durée

29 avril et 27 mai  
4 et 25 novembre

#### Coûts pédagogique

Tarif : 800 euros net de taxe  
**En intra** : nous consulter

#### Intervenants

Maitre CAROLE CHEVALIER-DEBERNARD  
Avocate spécialiste en droit de la santé  
Dr ISABELLE VAN PRAAGH-DOREAU  
DU de droit médical, Expert Visiteur HAS

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour toute information ou demande d'adaptation, contactez-nous :

**Institut de Formation - 04 73 27 84 12 - [Institut-formation@clermont.unicancer.fr](mailto:Institut-formation@clermont.unicancer.fr)**

## LES DROITS DU PATIENT AU COURS DE SON PARCOURS DE SOINS

### PROGRAMME

- **Rappel de la loi et la réglementation**
- **Les acteurs de la promotion des droits du patient en établissement de santé (ETS) : rôle et missions**
  - **Gouvernance**
  - **Professionnels de santé**
  - **Commission des usagers**
- **Focus sur les droits du patient en ETS**
  - **Avant et tout au long de la prise en charge**
- Information sur sa pathologie et son traitement.
- Consentement du patient, discussion bénéfices risques et refus de soins
- Droit à l'information sur la désignation d'une personne de confiance et sur la possibilité de rédiger ses directives anticipées
  - **Pendant la prise en charge et à l'issue**
- Respect intimité, vie privée, liberté aller et venir
- Bientraitance,
- Lutte contre la maltraitance ordinaire
- Lutte contre la douleur et droit d'accès aux soins palliatifs
  - **A l'issue de la prise en charge**
- L'information du patient en cas de dommage lié aux soins.
- Déclaration EIGAS
- Satisfaction et expérience patient
- Plainte et réclamation

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Pour toute information ou demande d'adaptation, contactez-nous :  
**Institut de Formation - 04 73 27 84 12 - [Institut-formation@clermont.unicancer.fr](mailto:Institut-formation@clermont.unicancer.fr)**